



PROCÈS-VERBAL

Réunion régulière du conseil d'établissement Mardi 28 mars 2022, à 18h, à la salle polyvalente

PRÉSENCES

Stéphanie Robinson
Mélanie Dupras
Guillaume Nicolas
Esther Lemieux Laferriere
Ghizlane Bakkou
Éliane Cazeneuve
Bernard Morrow
Carole Mereb
Martin DUGAS (directeur)

Absents et excusés

David Trottier-Turcotte

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

L'assemblée débute à 18h02 et le quorum est atteint.

2. Parole au public

- Jacques Lebleu vient prendre la parole pour un projet citoyen de ligne verte sur la rue Millen. Le CÉ reçoit l'information sur le projet, mais n'a pas à se prononcer sur celui-ci. C'est plutôt à la ville et au CSSDM à s'impliquer dans ce dossier. M. Lebleu aimerait savoir si la location de salle à l'école serait possible. M. Dugas lui transmettra les coordonnées de la personne à contacter.
- Pascale Barrière du comité cour d'école vient prendre la parole. Texte lu :

Cher Conseil d'établissement de l'école Fernand-Seguin,
École accueillant des élèves doués et talentueux provenant de l'ensemble du territoire du CSSDM, elle vise à répondre aux besoins spécifiques de ceux-ci, par de multiples activités d'enrichissement en mathématiques, français, univers social et sciences. Néanmoins, l'école cherche à développer l'enfant dans sa globalité. Et bien que la plupart des élèves présentent des facilités dans les apprentissages scolaires, de nombreux jeunes présentent des enjeux de motricité. Bien que participant à de saines habitudes de vies, ce ne sont pas des actions ponctuelles comme la participation au Défi Pierre Lavoie qui permettront de résoudre l'intégralité de cet enjeu. La cour des écoles primaires est devenue l'un des lieux à privilégier pour créer un environnement propice au jeu et à la pratique d'activités physiques. Mais rappelons qu'elles sont aussi un espace clé pour le développement de relations harmonieuses entre les jeunes, pour la socialisation, pour la détente et la dépense d'énergie, sans oublier le potentiel d'augmenter le contact bénéfique avec la nature.

Souvent utilisée pour le cours d'éducation physique et à la santé, elles offrent aussi un bon potentiel pour l'enseignement d'autres matières.

De plus, nous constatons que les résultats de la question posée l'an dernier aux élèves sur la cour d'école traduisent l'envie des élèves d'un réaménagement des surfaces, une bonification de l'offre et d'une mise à niveau du mobilier.

Enfin, plusieurs adultes observent, surveillent ou accompagnent les jeunes dans la cour d'école. Ce lieu extérieur peut avérer être un outil d'enseignement, un espace de liberté et de spontanéité favorisant les échanges et les apprentissages avec les élèves. La cour d'école se doit donc d'être un environnement agréable et sécuritaire pour les adultes qui y travaillent.

Par conséquent, les membres du Conseil d'Établissement ont voté en faveur de constituer un Comité cour d'école, que je représente ce soir. Ce comité a pour mission de préparer et de coordonner toutes les étapes du projet de réaménagement.

Nous nous accordons sur le fait que la valeur ajoutée du projet d'aménagement doit être aussi importante pour les enfants que pour les adultes. Afin de tirer de ce réaménagement un maximum de bénéfices, nous vous solliciterons aux jalons du processus. Dans les prochaines semaines, afin de recueillir votre avis, vos idées, vos besoins et vos envies nous vous soumettrons un formulaire GoogleForm. Pour vous tenir informer, nous présenterons régulièrement l'avancement du projet de réaménagement lors des séances du Conseil d'établissement, nous envisageons de tenir de courtes sessions d'informations et d'échanges avec l'équipe-école et de publier les étapes-clés dans le journal de l'école.

Évidemment, nous accueillons avec grand enthousiasme toute personne, membre de l'équipe-école, parent et élève qui souhaite se joindre au comité

- Mme Barrière donne aussi une mise à jour sur l'OPP. Il y a 2 événements en cours : l'édition du Journal qui paraîtra bientôt. Une autre édition sera en juin. Ainsi que la vente de vêtements à l'effigie de l'école. Le fournisseur est Pep Concept.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajouter le point 6.9 Vente de Vêtements

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

2023-03-28

4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 20 février 2023

Le procès-verbal est adopté.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2023-03-28

5. Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information :

5.1. Question aux élèves

[INFO.]

- Mme Robinson remercie les membres pour les commentaires fournis! Si certains membres veulent aider à faire le décompte, les membres sont priés d'aller la voir après la rencontre. C'est très apprécié.

5.2. Plan de lutte à l'intimidation et à la violence

[INFO.]

- Suivi de M. Dugas :
- L'horaire de passation du questionnaire sera du 3 au 6 avril pour les enseignants et les élèves.
- Outil créé par des élèves d'universités
- Les réponses recueillies dans cet outil servira pour le prochain plan de lutte à l'intimidation et à la violence.

5.3. Question aux parents 2022-2023

[ADOPTION]

- Voulons-nous une question aux parents cette année? Questions proposées par Esther à la demande des membres du CÉ.
- Carole Mereb indique que nous devrions attendre de voir les résultats de la question aux enfants et peut-être que nous aurons des questions aux parents. M. Dugas indique que nous devons avoir un objectif clair sur la question que nous voulons poser.
- Une suggestion est donnée pour solliciter des anciens de l'école pour animer certaines activités parascolaires.
- Auparavant, les anciens de l'école revenaient lors du Vernissage, il y avait une salle réservée pour eux. Nous pourrions les solliciter lors du Vernissage.
- Le sujet nous a amené à parler à créer une communauté de l'école. Nous devrions en reparler.
- Nous pourrions poser une question ouverte pour demander quel parent serait intéressé à venir partager une passion.

5.4. Dictée PGL

[INFO.]

- Suivi de M. Dugas
- Nous avons amassé 8494,50\$, la moitié est envoyée à la Fondation PGL et l'autre moitié reste à l'école (Foire aux livres, divers achats de matériel en classe, voyage à Québec, activités sortie)
- Mme Mereb propose de solliciter pour les prochaines années à travers un site transactionnel au lieu de solliciter des chèques ou des montants en espèces.
- M. Morrow dit que la 1^{re} année de pandémie ça avait été fait de manière électronique et ça avait bien fonctionné.
- M. Dugas a pris en note cette information et s'informer.

5.5. Plan de sécurisation aux abords des écoles

[DISCUSSION]

- Des membres de l'OPP ont fait un suivi sur ce point. Ils voulaient notamment faire de la sensibilisation auprès des élèves et des parents. Ils sont présentement en attente de capsules vidéo officielles du service de police afin d'aider à la sensibilisation.
- La présidence du CÉ voudrait solliciter Mme Nathalie Goulet afin de lui présenter les enjeux de sécurisation et la réalité de notre école. Mme Goulet avait d'ailleurs lancé un appel aux écoles lors de la présentation du Plan de sécurisation.
- Il serait intéressant de souligner notamment : (1) Beaucoup de variété dans les transports car les élèves viennent de tout le territoire du CSSDM (autobus, métro, voiture, vélo, marche), (2) enjeu de vitesse et de sécurité sur Millen (très large, peu/pas d'obstacles à la vitesse), (3) enjeu avec la traverse non protégée au coin Sauvé-Millen, (4) enjeu de sécurisation de la piste cyclable sur Sauriol (certaines voitures s'y stationnent).
- Le trajet pourrait être marché avec Mme Goulet à la fin des classes (16h).
- Mme Robinson demande si certains seraient intéressés à rencontrer Mme Goulet avec elle? Des membres de l'OPP pourraient aussi être présents. Eliane Cazeneuve va se joindre.

6.

Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information :

- 6.1.** Formation obligatoire du Ministre, membres de CÉ et directions d'établissement [INFO.]
⇒ quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire
⇒ [Cahier s'adressant aux membres de CÉ et aux directions d'établissement](#)
⇒ [Fiche #08 – Gratuité scolaire et contributions financières](#)
⇒ [Fiche #09 -Acte d'établissement et critères de sélection de la direction](#)
⇒ [Fiche#22 – Fonds à destination spéciale](#)
Mme Robinson nous parle de ces fiches.

- 6.2.** Sorties scolaires et activités éducatives [APPROBATION]
- Il y a 2 nouvelles sorties à approuver en remplacement de la sortie au Collège Bois de Boulogne : Main à la pâte et Bombe et semence pour les Maternelles et le CEPSUM le 13 juin pour les 2^e année.
 - Eliane Cazeneuve propose l'organisme Guêpe pour des sorties extérieures pour être envisagé l'an prochain.

Les sorties sont approuvées à l'unanimité.

2023-03-28

- 6.3.** Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et Projet éducatif [CONSULTATION]
- Présenter le résumé du PEVR simultanément aux questions afin de faciliter la prise de décision des membres. Le CÉ remplit le formulaire ensemble en ligne.

- 6.4.** Critères de sélection de la direction d'établissement [ADOPTION]
- Mme Robinson nous présente le document envoyé en 2018 par les membres du CÉ.
 - Elle demande si nous devons modifier 'élèves doués' pour 'élèves à haut potentiel'. M. Dugas dit que le terme à utiliser est toujours 'doué'.

Mme Robinson va remplir le document, l'envoyer à la CSSDM, le mettre en PDF et le partager aux membres du CÉ.

- 6.5.** Fête de fin d'année des 6^e [ADOPTION]
- Courriel reçu de Mme Annie Carrière pour autoriser une sollicitation parentale de 30\$ pour la fête des finissants.
 - Document partagé
 - Questions supplémentaires que Mme Robinson s'est permise de poser :
- (1) Ont-ils des comparables entre 2015 et 2021?
- (2) Il est spécifié que la contribution des parents est volontaire. Est-ce que les organisateurs vont répartir le montant accumulé entre tous les enfants, indépendamment des contributions? Comment pallier le fait que la contribution demandée puisse être trop élevée pour le budget de certaines familles et comment approcher les parents pour qu'ils se sentent à l'aise de contribuer ou non?
- (3) Dans quel ordre les fonds sollicités seront-ils utilisés? La subvention de la Fondation sera-t-elle dépensée en premier, puis la contribution parentale? Et si la contribution parentale était

supérieure aux dépenses, comment les surplus seraient-ils gérés?

- Réponse obtenue :

Il faut savoir que notre comité s'est rencontré à deux reprises jusqu'à présent, l'événement étant encore dans quelques mois. Nous avons tenté de récupérer le plus d'information possible, même sollicité l'aide de la trésorière de la fondation pour les chiffres de l'an dernier, et nous n'avons pas été en mesure de trouver plus de comparables. Nous devons donc partir avec la fourchette de 20 à 30\$ comme contribution parentale.

Comme notre prochaine rencontre est la semaine prochaine, je vous offre mes réflexions, ce ne sont pas des discussions de comité.

1) contribution volontaire: comme la fondation accepte de défrayer 35\$, je pense qu'on pourrait viser utiliser 30\$ pour se garder une marge pour les contributions parentales qui seraient manquantes (14% de marge). Nous tenterons de mettre les parents à l'aise dans la lettre de sollicitation, si vous avez des suggestions elles pourront être prises en compte.

2) le plus simple est d'utiliser 100% de la contribution parentale, ajustement avec la contribution de la fondation pour arriver à un budget équilibré. La contribution sera demandée plus tard (mai), lorsque l'organisation des activités sera plus avancée et les principales dépenses connues. Aucun remboursement de parent prévu.

- M. Dugas indique qu'il voit mal comment une contribution peut être volontaire et que le mois de mai est trop tard pour demander des fonds.
- L'an passé la Fondation avait payé environ 1000\$ et les contributions avaient été envoyées directement à la Fondation. C'est plus facile d'avoir les factures à un même endroit. M. Morrow dit qu'il n'avait pas entendu que des parents par le passé n'étaient pas en mesure de payer la contribution. M. Dugas parle du Fonds 4 (11,615\$ accumulés par les années passées). M. Morrow propose que le comité appelle les parents qui n'ont pas payé n'appellent.

Le CÉ propose de reformuler pour être inclusif et que les familles soient contactées directement pour celles qui auraient oublié de contribuer.

Le CÉ adopte à l'unanimité la contribution parentale de 30\$ par enfant.

2023-03-28

6.6. Semaine nationale de l'engagement parental

[ADOPTION]

- Présenté par la Fédération des comités de parents du Québec
- Est-ce que les membre du CÉ désirent reconnaître l'implication des parents bénévoles lors de la semaine nationales de l'engagement parental en mai 2023? Possibilité de faire des activités de reconnaissance ou simplement de nommer 1 ou plusieurs parents que nous croyons digne(s) de mention et ils recevront un ruban de la Fédération.
- Nous avons besoin d'une résolution maintenant mais ce point peut être discuter plus en détail lors de la prochaine séance.

Le CÉ adopte à l'unanimité de participer à la semaine nationale de l'engagement parental.

2023-03-28

6.7. Budget de l'école

[INFO.]

M. Dugas nous parle du Fonds 4, il y a 11,615\$ comme surplus reporté qu'on pourrait utiliser pour la Cour d'école. Le Ministère contribue 90% et l'école doit contribuer 10%.

M. Dugas nous parle du Fonds 6 qui sera utilisé pour acheter des robots (2).

6.8. Comité cour d'école

[INFO./ADOPTION]

- Mme Robinson revient sur ce que Pascale Barrière a dit lors de la Parole au public.

Le CÉ approuve que le Comité est habilité à solliciter les professeurs pour avoir leur opinion par GoogleForm.

2023-03-28

6.9 OPP - Vente de vêtements

Mme Mereb demande pourquoi le CÉ doit approuver. M. Dugas indique vu que l'utilisation du logo de l'école est utilisé, le CÉ est sollicité. Mme Robinson nous lit le courriel de l'OPP. Il y a des frais élevés de gestion en ligne, Mme Mereb a des idées pour des sites transactionnels moins dispendieux. Mme Robinson va recommander à l'OPP de retarder le début de la campagne pour envisager d'autres options moins coûteuses de sites transactionnels.

Le CÉ est en accord avec la vente de vêtements avec le logo de l'école.

2023-03-28

7. Informations de diverses instances

7.1. Présidence du conseil d'établissement

- Mme Robinson rappelle d'aller la voir si des membres veulent aider à comptabiliser les résultats de la Question aux élèves.
- Elle a aussi envoyé un article dans le Journal La Chèvre et le Chou sur le travail que le CÉ a fait.

7.2. Direction d'école

- Les dates du Vernissage ont été communiquées
- Conférence ergothérapie : 49 inscriptions en date d'aujourd'hui
- M. Dugas a relancé EduPop pour la conférence sur l'anxiété, elle aura lieu le 26 avril à l'école
- M. Dugas relance les membres du CÉ qui veulent mettre leur photo à l'entrée de l'école

7.3. Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM)

Rien.

7.4. Service de garde et Comité des parents usagers du service de garde (CPSdG)

Rien.

7.5. Organisme de participation des parents (OPP)

- Le Journal La Chèvre et le Chou sera publié bientôt
- La Vente de vêtements aura bientôt lieu.

7.6. Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal

Depuis la dernière rencontre du CÉ, la Fondation a accordé un financement pour le voyage à Québec des 5e année ainsi qu'une contribution pour l'album et la fête de fin d'année des 6e année.

Il est également digne de mention que la Fondation avait accordé un financement pour du matériel pour l'activité Génies en herbes en novembre et que 2 équipes participent actuellement aux

tournois.

Du matériel scientifique pour Maude (résolution adoptée en octobre) a également été reçu.

Comme mentionné le mois passé, l'équipe travaille actuellement à préparer sa prochaine campagne de financement qui sera un marché printanier.

Si l'équipe-école ou un partenaire a d'autres projets à proposer, svp les faire parvenir à M. Dugas ou à l'adresse courriel administrateurs@fernand-seguin.ca avant notre prochaine rencontre qui aura lieu le 17 avril 2023.

Bons coups, coups de cœur et boîte à idées

Mme Bakkou dit que les articles sont une bonne visibilité pour le CÉ dans le Journal La Chèvre et le Chou.

M. Morrow dit que la Journée Carrières a été un succès avec 10 parents et des métiers très variés ont été présentés aux élèves.

5 Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h55.